

Figure 1 : Procédure de gestion du krill.

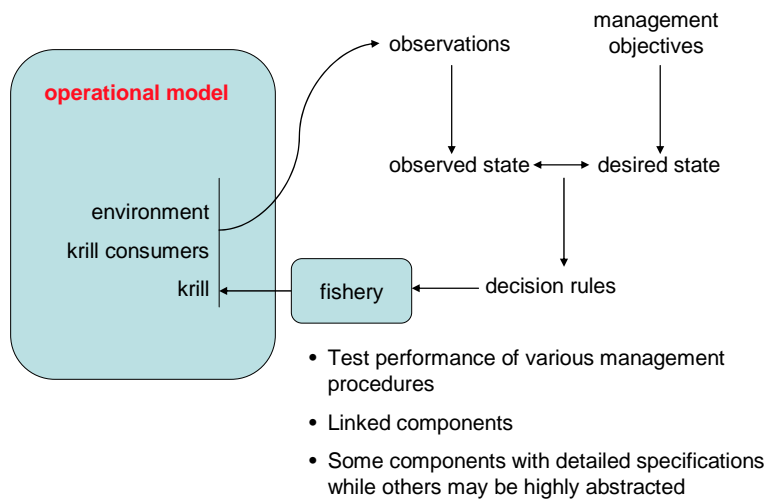


Figure 2 : Essais des procédures de gestion du krill.

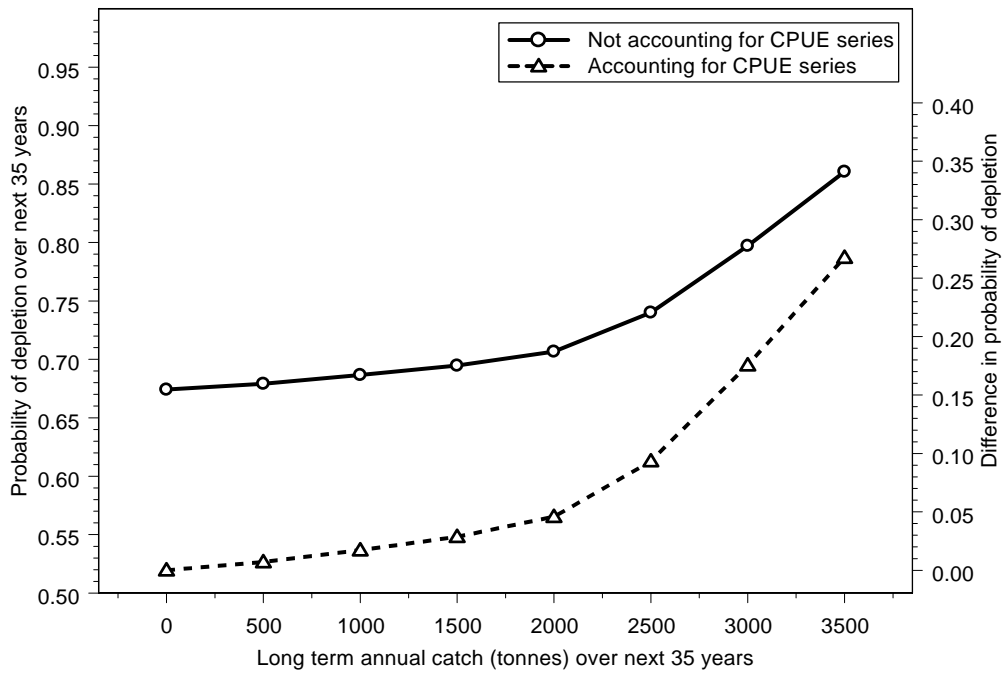


Figure 3 : La probabilité que le stock reproducteur de *Dissostichus eleginoides* de la sous-zone 48.3 tombe en dessous de 20% de la biomasse reproductrice médiane d'avant l'exploitation (partie de la règle de décision de la CCAMLR par laquelle est évalué le rendement annuel à long terme) pour une capture donnée sur les 35 prochaines années. Ces probabilités sont déterminées selon les paramètres du cas de base visé au tableau 5.27 de l'annexe 5. Les probabilités qui tiennent compte des séries de CPUE sont celles où l'on accorde une plus grande importance aux essais de simulation dont les tendances, dans les anciennes séries de captures, sont similaires à celles indiquées par la CPUE normalisée. L'accélération des pentes sur les deux graphes vers le niveau de capture de 2 000 tonnes reflète le fait que le cas de base évalue le rendement durable à 1 900 tonnes.

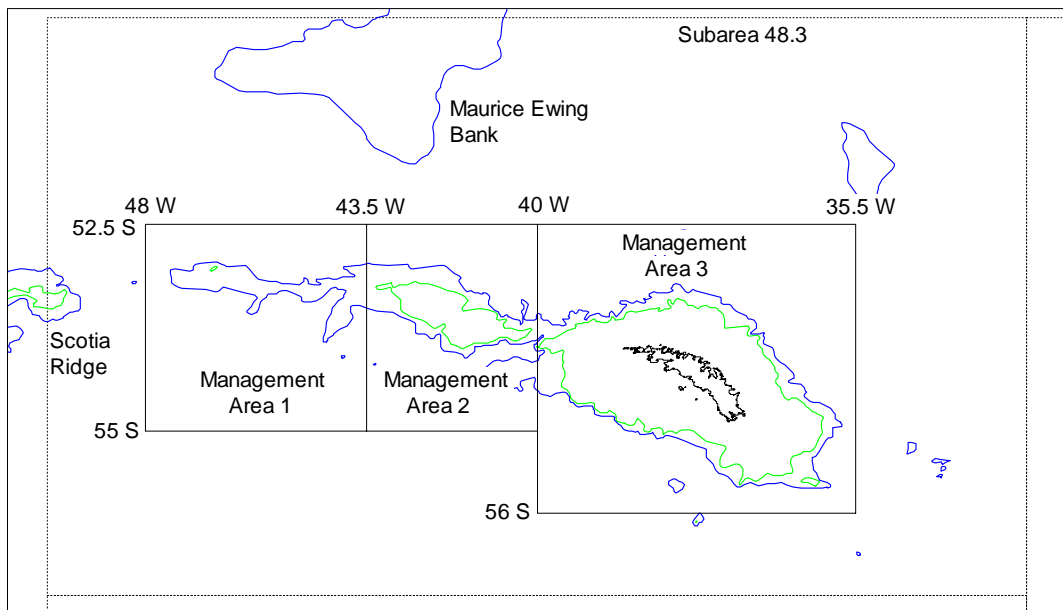


Figure 4 : Carte de la sous-zone 48.3 indiquant les aires de gestion proposées pour l'allocation des captures de *Dissostichus eleginoides*.